

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
VILLE D'OLORON-SAINTE-MARIE - PYRENEES-ATLANTIQUES

❧❧❧

SÉANCE DU 19 février 2009

❧❧❧

Présents :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
M. Jean-Etienne GAILLAT, M. Jean-Pierre DOMEQ, Mme Marie-Lyse GASTON,
M. Yves TOURAIN, Mme Anne BARBET, M. Robert BAREILLE,
Mme Dolorès CABELLO, M. Patrick MAILLET, Mme Véronique PEBEYRE, Adjoints,
Mme Marie-José ROMEO, Mme Dominique QUEHEILLE, Mme Jeanine DUTECH,
Mme Georgette SALHI, M. Jean-Michel BRUGIDOU, Mme Eliane BELLEGARDE,
Mme Eliane YTHIER, Mme Elisabeth SALTHUN-LASSALLE, M. Jean-Marie GINIEIS,
M. Philippe GARROTE, M. Jean-Pierre ARANJO, Mlle Nathalie REGUEIRO,
M. Fabien REICHERT, M. Nicolas MALEIG, M. André LABARTHE, Mme Jeanne LARAN,
Mlle Valérie SARTOLOU, M. Michel ADAM, M. Daniel LACRAMPE,
M. Jean-Pierre CASTILLON, Mlle Florence AGRAZ, Mme Jany N'HAUX.

Délégations de vote :

M. Gilles BITAILLOU donne pouvoir à M. Nicolas MALEIG.

❧❧❧

5 - ACCEPTATION LEGS COMBELLAS

Monsieur DOMEQ informe l'Assemblée que Madame Marie-Louise COMBELLAS, née CASOURANG, est décédée le 31 août 2006.

Dans son testament reçu en la forme authentique en date du 17 octobre 2002, en l'étude de Maître LACOSTE, Madame COMBELLAS lègue à la ville d'Oloron Sainte-Marie, sa maison, avec tout sol, terrain, appartenances et dépendances, sis à Oloron Sainte-Marie, 6 Place de la Résistance, sous les conditions suivantes :

- la Commune d'Oloron Sainte-Marie doit laisser, à vie pour elle, comme locataire suivant bail établi, Mademoiselle Andrée MICHEL et que la Commune maintienne le montant actuel du loyer ;
- la Commune d'Oloron Sainte-Marie doit établir à l'intérieur de la maison léguée, un musée (peintures ou autres), dans tout le premier étage de la maison.

Où cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **ACCEPTE** le legs dans les conditions définies ci-haut,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte en l'étude de Maître LACOSTE.

Ainsi délibéré à Oloron Sainte-Marie, ledit jour 19 février 2009.
Suivent les signatures.-

LE MAIRE,

AFFICHE LE 24/02/2009

Bernard UTHURRY